

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 DECEMBRE 2019

AVANCEMENT DU PLUi

Le Maire expose au conseil municipal que la CDC du Perche a prescrit l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal, ce qui permettra de mettre en œuvre un projet ambitieux et cohérent à l'échelle du territoire communautaire.

Il fixera les grandes orientations de développement pour les 10 à 15 ans à venir dans les domaines de l'habitat, de l'économie, des équipements, des transports, etc. dans un objectif de développement durable. Il indiquera la localisation des zones urbaines, des secteurs à urbaniser, à vocation agricole ou naturelle à l'intérieur desquelles les règles de construction s'appliqueront.

Il est possible de suivre l'évolution du PLUi et participer à son élaboration sur <http://plui-cc-perche.fr>

ZA LES BOULEAUX

Le Maire informe le conseil municipal qu'une nouvelle demande d'acquisition de terrain sur la zone d'activité a été déposée auprès de la CDC du Perche.

DEVIS ENTRETIEN BORNES INCENDIE

Le Maire présente au conseil municipal un devis pour l'entretien des bornes incendie de la commune. Le devis s'élève à 1 859.00 euros HT.

Après délibération, le conseil est favorable mais demande au Maire de demander un autre devis.

POINT SUR LES TRAVAUX DU RESTAURANT

Le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de faire un avenant au bail concernant la partie privée et la partie commerciale. Il faut différencier les deux et prévoir un montant non soumis à TVA pour le logement et un montant HT pour la partie commerciale. Brigitte des ABBAYES a déjà contacter l'avocate qui a établi le bail.

QUESTIONS DIVERSES

- **Courriers divers**

Monsieur le Maire donne lecture de divers courriers

Prochaine réunion le samedi 25 janvier 2020 à 10 h